

VISION SAINT-CHARLES

## **14 propositions pour soutenir l'économie locale et revitaliser la rue Saint-Charles**

**Longueuil, 24 septembre 2020** — Les élu.e.s de Longueuil Citoyen ont rendu publics 14 propositions pour soutenir l'économie locale et revitaliser le secteur historique et patrimonial de Saint-Charles en appuyant concrètement le commerce de proximité à Longueuil.

Dans la Vision Saint-Charles qu'ils présentent les élu.e.s de Longueuil Citoyen proposent des mesures concrètes qui touchent des problématiques régulièrement abordées par les citoyens et les commerçants, comme la taxation, l'aménagement du territoire, le stationnement et l'animation culturelle du secteur. Si certaines mesures sont adaptées au contexte particulier de la rue Saint-Charles, plusieurs mesures pourraient bénéficier à l'ensemble des commerçants de Longueuil.

Citations :

**Xavier Léger, chef de l'opposition et conseiller du district Georges-Dor**

« Dans le déploiement des mesures de soutien, on ne pourra pas se limiter uniquement aux commerces et restaurants sur Saint-Charles Ouest. C'est d'abord tout un écosystème; un milieu de vie riche, dense, habité et dynamique, qui va de la rue Labonté au Chemin Chambly, et de la rue du Bord-de-L'Eau Ouest à la rue Saint-Laurent Ouest. Pour que les mesures de soutien aient un impact durable sur l'ensemble du secteur, on se doit d'être audacieux et d'avoir une vue d'ensemble. »

**Benoît L'Ecuyer, président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil et conseiller du district Boisé-Du Tremblay**

« Comme gouvernement de proximité, la Ville de Longueuil dispose de toutes les compétences pour s'assurer que ce milieu de vie acquiert de nouveau un statut de destination de choix, autant pour les longueuilloises que les longueuillois, que pour les visiteurs du cœur historique de l'arrondissement du Vieux-Longueuil. En définitive, il faut être rassembleur, proactif et savoir mobiliser les forces vives dans l'atteinte de cet objectif. »

**Colette Éthier, conseillère du district LeMoyne-de Jacques-Cartier**

« Longueuil doit adopter un parti pris en faveur du commerce de proximité accessible à tous dans la relance économique de Longueuil. Dans le contexte actuel, la pérennité des entreprises locales du domaine commercial dépendra de mesures concrètes. Cela vaut autant pour le secteur historique et patrimonial de Saint-Charles Ouest, que des autres secteurs de la Ville pour lesquels plusieurs des propositions contenues dans ce document pourraient se déployer. »

**Michel Lanctôt, conseiller du district d'Antoinette-Robidoux**

« Le stationnement est un enjeu récurrent dans le secteur de la rue Saint-Charles Ouest et des rues transversales, autant chez les commerçants, les citoyens du quartier que des visiteurs. À ce chapitre, Longueuil peut faire mieux! Il faudra cependant plus que des places gratuites sur nos rues principales pour inciter la population à consommer locale et soutenir nos commerçants locaux. »

Rappelons que le 21 août dernier, la mairesse de Longueuil a rendu public son plan de relance économique pour Longueuil. Le chef de l'opposition, Xavier Léger, avait qualifié celui-ci de décevant soulignant qu'il ne présentait pas de nouvelles mesures suffisamment concrètes et adaptées pour soutenir les commerces locaux, les organismes et les citoyens qui sont, rappelons-le, les plus touchés par les conséquences économiques de la pandémie. Ce dernier reprochait à la mairesse d'avoir limité l'exercice aux vieilles demandes de Longueuil vis-à-vis des gouvernements supérieurs et en plus d'avoir arrêté plusieurs actions possibles au stade de l'évaluation.

Rappelons également que la mairesse de Longueuil a annoncé au mois de mai dernier le report des travaux de réaménagements de la rue Saint-Charles en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur les commerçants.

Le mémoire Vision Saint-Charles ainsi que son résumé sont disponibles sur le site Web de Longueuil Citoyen : <https://longueuilcitoyen.com/vision-saint-charles/>